



LA LETTRE DU TRI

N°5
ÉTÉ 2025

**RÉUSSIR
ENSEMBLE**
LA GESTION DE NOS DÉCHETS

NUMÉRO SPÉCIAL QUE CONTIENT VOTRE POUBELLE ?

Une étude pour mieux comprendre
et valoriser les déchets du territoire

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gestion durable des déchets, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat a lancé une étude sur le tri à la source des **biodéchets**. Pour cela, elle a mandaté le bureau d'études spécialisé INDDIGO afin de réaliser une caractérisation des ordures ménagères résiduelles.

Ainsi, entre avril et mai 2025, des sacs d'ordures ménagères ont été choisis au hasard pour être ouverts et observer ce qu'il y avait à l'intérieur.

Résultats en pages 2 et 3.



Moins d'emballages dans les sacs noirs

Bravo! Cette année encore, les résultats de la collecte des déchets montrent des efforts importants de la part des habitants, avec de plus en plus d'efforts sur le recyclage.

Davantage de tri des emballages, plus d'apports en déchetteries ou dans les bornes d'apports volontaires, moins de volume d'ordures ménagères dans les bacs noirs. Tous ces déchets bien orientés permettent un recyclage plus important des matières dans les filières spécifiques.



LE PALMARÈS !



PLUS DE TRI

MOINS DE
VOLUMES DANS
LES ORDURES
MÉNAGÈRES

RECYCLAGE
DU VERRE EN
PROGRESSION

UNE ÉTUDE DE TERRAIN

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE CONTENU DE NOS POUBELLES

COMMENT SE DÉROULE L'ÉTUDE ?

ÉTAPE 2 : OUVRIR LES SACS ET LISTER LES DÉCHETS PRÉSENTS

En avril et en mai 2025, 10 échantillons de déchets issus de l'ensemble du territoire ont été observés, provenant de communes rurales, urbaines, de bacs d'ordures ménagères et bornes enterrées. Tous ces échantillons sont anonymes et confidentiels. Tous les déchets sélectionnés ont été listés et pesés.

ÉTAPE 1 : RAMASSER LES ORDURES MÉNAGÈRES

Faire une étude sur le contenu de vos poubelles permet d'établir une photographie des déchets jetés actuellement sur le territoire. Mieux connaître les déchets que vous jetez, c'est aussi vous proposer des solutions de tri plus faciles et favoriser le recyclage !

QUE CONTIENT
VOTRE
POUBELLE ?

ÉTAPE 3 : PROPOSER DES SOLUTIONS DE TRI PLUS ADAPTÉES

Emballages : direction le sac jaune

Des efforts sont encore possibles pour plus de recyclage. Tous les emballages, quelle que soit leur matière, ont droit à une seconde vie. Pour tous les papiers aussi, salis ou non. Ces déchets doivent aller dans les sacs jaunes afin d'être valorisés. **Des sacs de tri sont disponibles dans votre mairie toute l'année, aux horaires d'ouvertures habituels.**

Textiles : direction les bornes textiles ou les déchèteries

Tous les tissus, chaussures et linges de maison sont collectés dans les bornes à vêtements ou dans les déchèteries du territoire. Les vêtements en bon état seront mis à disposition dans des friperies ou en magasin de seconde main local. Les tissus usagés seront valorisés en matériaux d'isolation dans les chantiers de construction.

Verre : n'oublions pas qu'il se recycle à l'infini !

Pots de confiture, pots de cosmétiques ou encore bouteilles de boissons sont recyclables ! Utilisez les bornes à verre pour les jeter.

19,8%
5,
31,8%
DÉCHETS À TRIER

68,2%
ORDURES
MÉNAGÈRES

OÙ JETER CES DÉCHETS ?

JEU

Tous ces objets ont été retrouvés dans les sacs d'ordures ménagères lors de l'échantillonnage... alors qu'ils n'y ont pas leur place ! Saurez-vous les orienter vers la bonne destination ?



Ceintre



Déchets chimiques



Piles



Sachet de bonbon



Pot de yaourt



Vêtements



Capsule de café



Bouteille d'huile



Bouteille de vin



Cartons



Carton de pizza

En déchèterie



En sac de tri



En borne textile



En borne à verre



Solution : en déchèterie : ceintre, carton, déchets chimiques et piles, en sac de tri : sachet de bonbon, pot de yaourt, carton de pizza, bouteille huile, capsule café, en borne textile : vêtements, en borne à verre : bouteille de vin.

PAPIERS ET EMBALLAGES...▶

2% TISSUS...▶

5% VERRE ET MÉTAUX...▶

1,8% DÉCHETS DANGEREUX...▶

28,5% LINGETTES, ESSUIE-TOUT, COUCHES, MOUCHOIRS...

24% BIODÉCHETS

11,5% ÉLÉMENTS FINS (NON-RECYCLABLES)

4.2% DÉCHETS NON CLASSÉS

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE



43
communes



90
conteneurs OM
enterrés et aériens



15
agents



20.000
foyers



168
bornes à verre



35
bennes à
déchets verts



35
points d'apports volontaires
et associations pour le dépôt des textiles



4
déchetteries
intercommunales
(dont 1 pour professionnels)

LES CONSEILS



DES AMBASSADEURS DU TRI

LE SAVIEZ-VOUS ?



Il faut imbriquer les emballages entre eux avant de les mettre dans le bac de tri

FAUX

LES EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN VRAC DANS LES BAGS pour que les matériaux soient bien séparés dans les centres de tri.

source : Citeo



Un emballage doit être parfaitement propre pour être recyclé

FAUX

IL EST INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES avant de les déposer dans le bac de tri, il suffit de bien les vider !

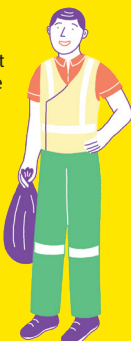
LES AGENTS D'ACCUEIL EN DÉCHETTERIE À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER !

La saison estivale est propice à plus de rangement et de travaux dans la maison. Les visites en déchetterie sont donc plus nombreuses et plus fréquentes en cette saison.

La Communauté de Communes renforce donc ses équipes par le recrutement d'un nouvel agent en déchetterie pour mieux vous accueillir dans les 3 déchetteries pour particuliers.

L'ensemble des agents sont disponibles pour vous orienter lors du dépôt de vos déchets dans les différentes filières de tri adaptées.

N'hésitez pas à les solliciter !



REUSSIR ENSEMBLE
LA GESTION DE NOS DÉCHETS



JUSQU'AU 31 AOÛT
PROFITEZ DE LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES NON-COMPTABILISÉES



Entre le 1^{er} et le 31 août,
1 levée comptée donne droit à 1 levée supplémentaire non-comptée.

TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS
03 83 74 05 00
contact@trions.fr

TRIONS.FR

LE BON RÉFLEXE POUR TROUVER
TOUTES LES INFOS
SUR LA GESTION DES DÉCHETS



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



03.83.74.05.00

touche 1



contact@trions.fr

